



CONSEIL COMMUNAL DE PENTHAZ

Conseil communal du 28 avril 2026

Lors de cette séance, le Conseil communal de Penthaz :

1. A accepté le préavis n° 02-2026 – Approbation du Plan d’Affectation Communal (PACom) ; Approbation de son règlement (RPACom) ; Approbation du plan de limites des constructions ; Approbation du plan de constatation de nature forestière ; Abrogation du Plan d’Extension Cantonal (PEC) n°111 Canal d’Entreroche ; Traitement des oppositions y relatives
2. Préavis n° 04-2026 – Révision du Règlement du Conseil communal

Conformément à la LEDP, le point 1 peut faire l’objet d’un référendum. La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité accompagnée d’un projet de liste de signatures, par cinq électeurs constituant le comité dans les dix jours qui suivent l’affichage.

Penthaz, le 29 avril 2026

Pour le Conseil Communal :

Le Président

La secrétaire